

Pour votre arrivée à la Maison familiale :

- J'arrive en voiture (solution recommandée)
- J'arrive en train
à la gare de MONTDAUPHIN le _____ à _____ h _____
A votre arrivée, appeler le 04 92 45 07 66 ou 06 47 14 49 78
(on viendra vous chercher à la gare)

J'ai pris connaissance des documents qui m'ont été envoyés

Fait à _____ le _____

Signature

Merci de vérifier que vous avez rempli au verso toutes les informations nécessaires et de joindre votre avis d'imposition

Comment avez-vous connu la Maison familiale des Guions ?

- | | |
|------------------------------|--|
| <input type="radio"/> Amis | <input type="radio"/> Office du tourisme |
| <input type="radio"/> Presse | <input type="radio"/> Site internet ADC |
| <input type="radio"/> CE | <input type="radio"/> Site internet Ternélia |
| <input type="radio"/> CAF | <input type="radio"/> catalogue Ternélia |
| <input type="radio"/> Mairie | <input type="radio"/> Autre : _____ |

***Nous aurons le plaisir de vous accueillir
au hameau des Guions.***

BIENVENUE !

*Si vous arrivez le dimanche avant 14 heures,
prévoyez d'apporter votre pique-nique*

La clé de votre chambre vous sera remise à partir de 15 heures



Séjour à la Maison familiale des Guions

DOSSIER D'INSCRIPTION

à envoyer à : **ADC - 64 route d'Irigny - 69230 Saint-Genis-Laval**

Attention ! Préinscription obligatoire par téléphone auprès de Marie-France LOISON : 06 47 14 49 78

Séjour 2018 : La Maison familiale des Guions sera ouverte 4 semaines du 22 juillet au 19 août

Les séjours sont organisés à la semaine, du dimanche après-midi au dimanche après le repas de midi

Dimanche 22 juillet au dimanche 29 juillet - Dimanche 29 juillet au dimanche 5 août
Dimanche 5 août au dimanche 12 août - Dimanche 12 août au dimanche 19 août



Maison familiale de vacances
Les Guions - Ternélia
05600 Saint-Crépin
Site : lesguions.fr

GRILLE DE PARTICIPATION - ANNEE 2018

Volet à
conserver

Volet à renvoyer pour l'inscription accompagné du règlement et d'une copie de l'avis d'imposition à :
ADC - 64 route d'Irigny - 69230 Saint-Genis-Laval

N° dossier

Comment calculer le montant de votre séjour ?

Le **prix du séjour** en pension complète est basé sur le **revenu imposable** et le **nombre de parts de l'avis d'imposition sur les revenus 2016**.

Le quotient familial ADC est obtenu en divisant le revenu imposable par le nombre de parts. Le tarif est dégressif selon l'âge des enfants.

Dans un souci de transparence, pour déterminer le montant de votre séjour, nous vous demandons de joindre à votre inscription une copie de votre avis d'imposition (à défaut, le tarif de la tranche maximum sera appliqué).

La **cotisation** incluant les frais de dossier et l'adhésion à l'ADC vous est demandée dès votre inscription.

Pour les personnes de passage, la cotisation est souhaitée et devient obligatoire à partir de la 4^{ème} nuit passée à la maison familiale.

PRIX DU SEJOUR A LA SEMAINE PAR PERSONNE En fonction du quotient familial ADC	Tranche QF	A < 6750 €	B < 10120 €	C < 13990 €	D ≥ 13990 €
	16 ans et plus	173 €	207 €	230 €	265 €
	moins de 16 ans	136 €	166 €	184 €	212 €
	moins de 12 ans	121 €	145 €	161 €	185 €
	moins de 8 ans	86 €	104 €	115 €	132 €
	moins de 5 ans	69 €	83 €	92 €	106 €
	moins de 1 an	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
	L'âge est pris en compte à la date du 1er juillet 2018				

COTISATION		famille	individuel	passager
	frais de dossier	5 €	2 €	2 €
	adhésion ADC (1)	16 €	8 €	8 €
	montant à régler	21 €	10 €	10 €

(1) L'adhésion est valable du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019.
Elle donne droit à une voix par famille pour les votes de l'assemblée générale de l'association ADC



NOM Prénom _____ Né(e) le ____/____/_____ Téléphone _____ / _____ adresse mail _____ Adresse _____ _____	Montant individuel du séjour _____ €
NOM Prénom _____ Né(e) le ____/____/_____ _____	_____ €
NOM Prénom _____ Né(e) le ____/____/_____ _____	_____ €
NOM Prénom _____ Né(e) le ____/____/_____ _____	_____ €
NOM Prénom _____ Né(e) le ____/____/_____ _____	_____ €
Pour les enfants, Merci d'indiquer les dates de naissance complètes	

Date d'arrivée	____/____/2018
Date de départ	____/____/2018

Revenu imposable de l'année 2016	_____
Nombre de parts	_____

Montant total du séjour	_____ €
Cotisation	_____ €
TOTAL	_____ €
Montant versé en acompte (25 % minimum - Merci d'arrondir)	_____ €
Règlement par chèque à l'ordre de ADC - CCP LYON 6807 16G	

ATTENTION ! Le solde du séjour devra nous parvenir avant le 30 juin